

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2017

CONTEXTE :

Le budget primitif du SIAGEP regroupe sur le même budget trois services :

- Le service énergie
- Le service informatique
- Le service SIG

Le service énergie

Les activités principales de ce service sont :

- Le contrôle de la concession électricité et gaz pour les adhérents
- La mise en souterrain pour la dissimulation de réseaux secs
- L'incitation aux économies d'énergies

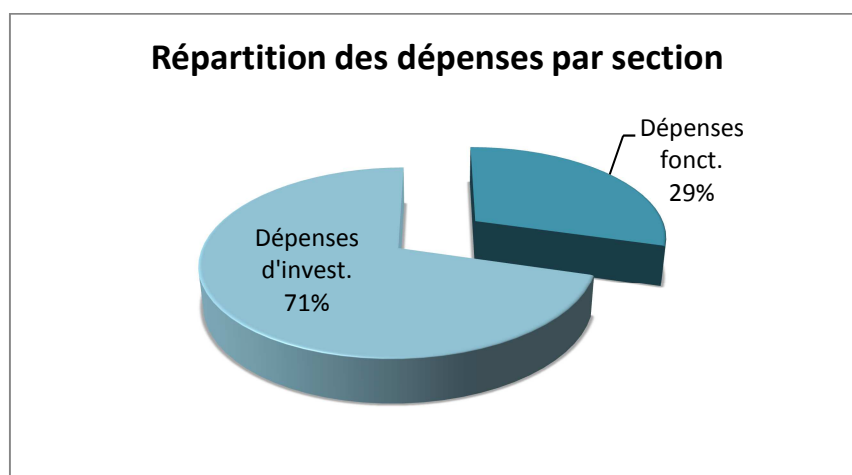
Le service informatique

L'activité principale de ce service est la maintenance informatique des logiciels métiers des collectivités adhérentes ainsi qu'éventuellement la prise en charge complète de la compétence informatique de l'adhérent (propriété du matériel pour le SIAGEP).

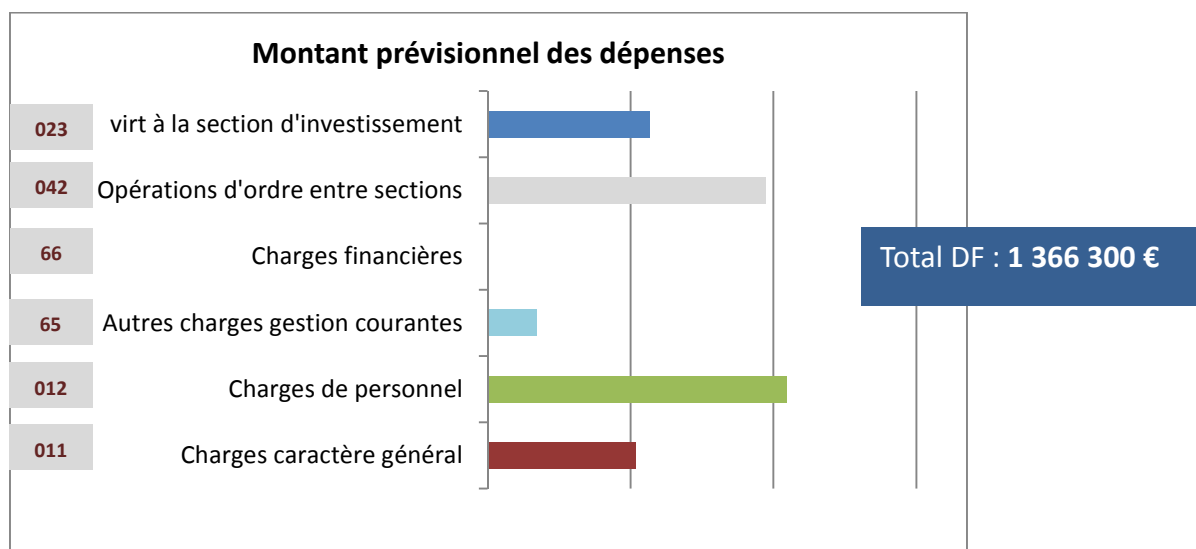
Le service SIG

Apporte un soutien logistique aux collectivités dans le cadre de l'exploitation et du positionnement informatique de leurs données géographiques.

LE BUDGET 2017



Comme on peut le constater les dépenses sont principalement affectés à la section d'investissement du SIAGEP.



Les charges à caractère général :

Ce sont les charges de base pour le fonctionnement des services du SIAGEP que l'on retrouve chaque année et qui sont constantes.

On y trouve le carburant, les fournitures administratives, les frais de déplacements, la téléphonie, les assurances....tous ces éléments de base indispensables.

A ces frais fixes de fonctionnement on ajoute la maintenance info pour Berger Levrault (78 % du 011 pour le service info) et le coût d'une enquête sur la concession gaz et électricité (32 % du 011 pour le service énergie).

Les charges de personnel :

Le SIAGEP c'est 10 personnes

- 1 pour la direction
- 1 pour l'accueil et secrétariat
- 4 pour le service informatique (dont un directeur du service)
- 1 pour le SIG
- 3 pour l'énergie (géolocalisation/détection des réseaux, Contrôle de la concession/économies d'énergie, travaux)

30,7 % du budget de fonctionnement

9,29 % du budget total

4 personnes avec un temps de travail à 80 %
 9 personnes titulaires ou stagiaires et un contractuel
 1 personne reconnue travailleur handicapé

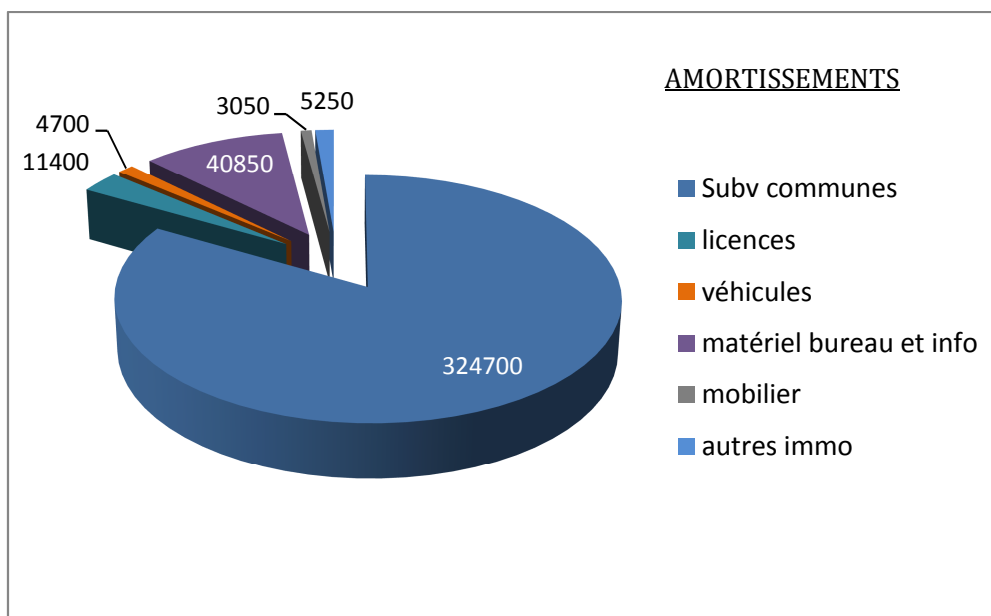
On peut constater que les charges de personnel sont bien maîtrisées.

Les opérations d'ordre entre sections :

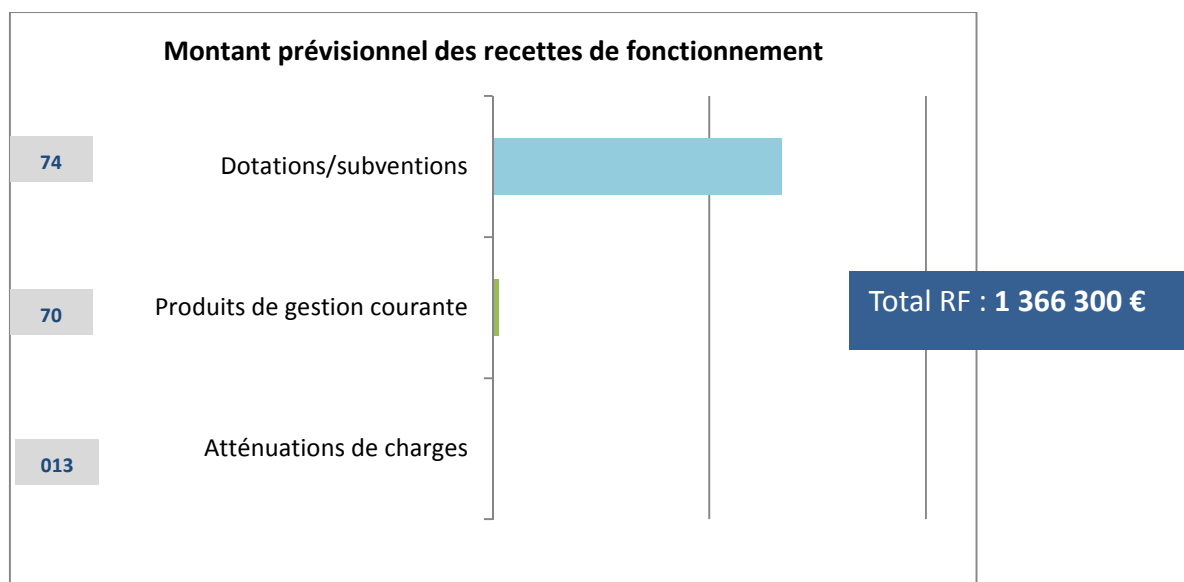
Il s'agit des amortissements du syndicat

On peut constater que la part la plus importante correspond aux amortissements des subventions aux communes. Correspond au 1/5^{ème} des subventions versées sur les 5 dernières années (soit un total de 1 623 500 € de subventions sur 5 ans).

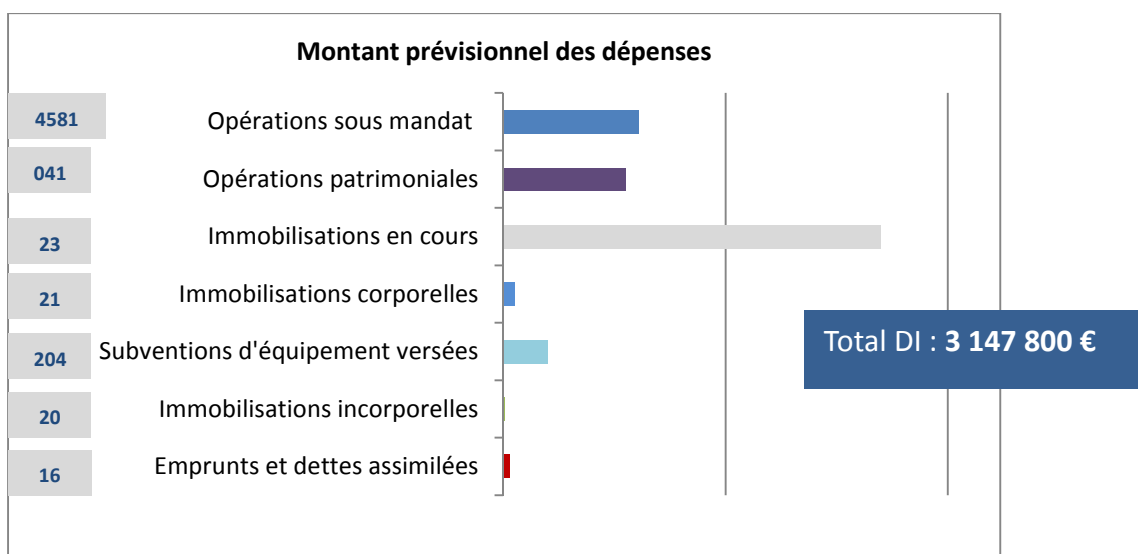
En vertu du principe d'amortissement, cette dépense de fonctionnement se retrouve de fait dans les recettes d'investissement



Recettes de fonctionnement 2017

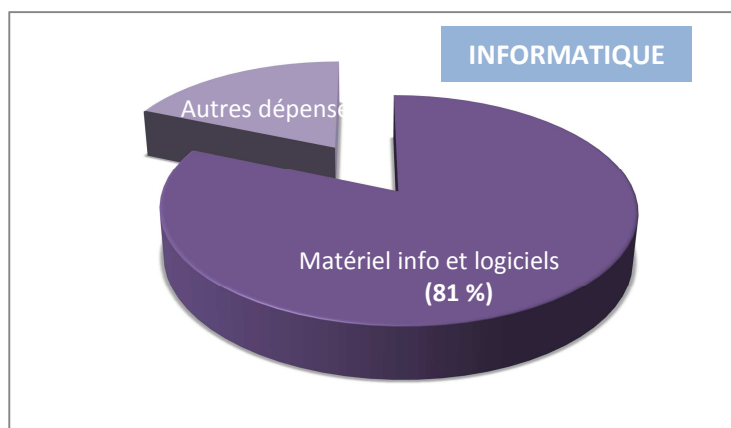
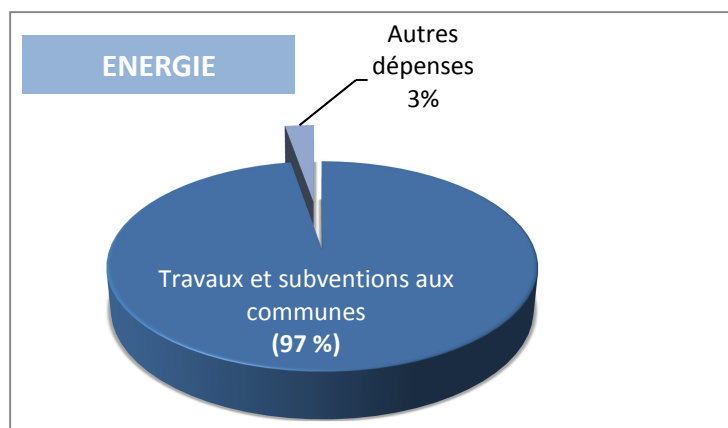


Les recettes proviennent essentiellement pour le service énergie de la redevance versée annuellement par ENEDIS. Pour le service informatique et SIG la ressource correspond aux cotisations d'adhésion versées par les collectivités.



Pour le service informatique, il s'agit principalement de l'acquisition du matériel informatique dans le cadre du transfert intégral de la compétence informatique.

Pour le service énergies les dépenses d'investissement sont principalement affectées aux travaux de dissimulation des réseaux et aux subventions aux communes



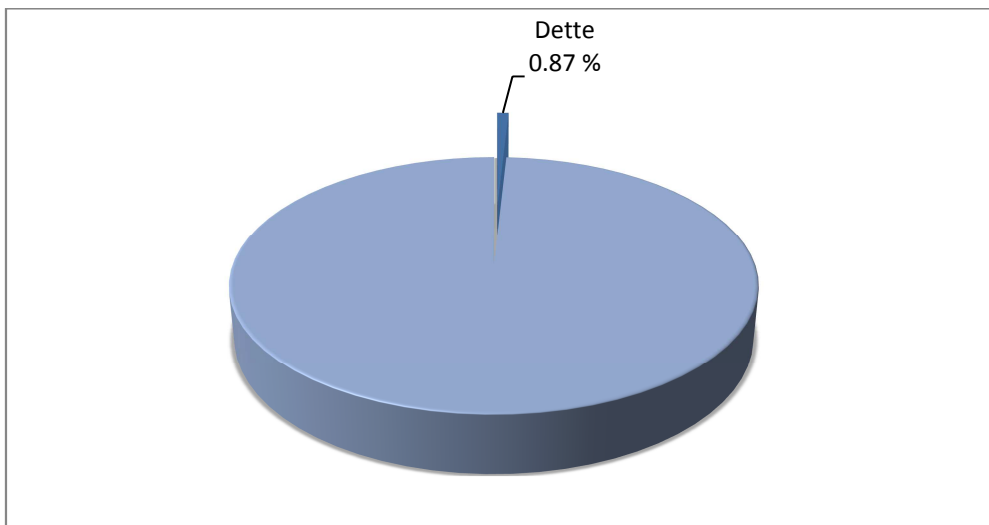
Les travaux réalisés par le SIAGEP sont décomposés en trois réseaux :

- Le réseau de distribution électrique et le réseau télécom qui font l'objet de fonds de concours (chapitre 23)
- Le réseau éclairage public qui fait l'objet d'une opération sous mandat (chapitre 4581)

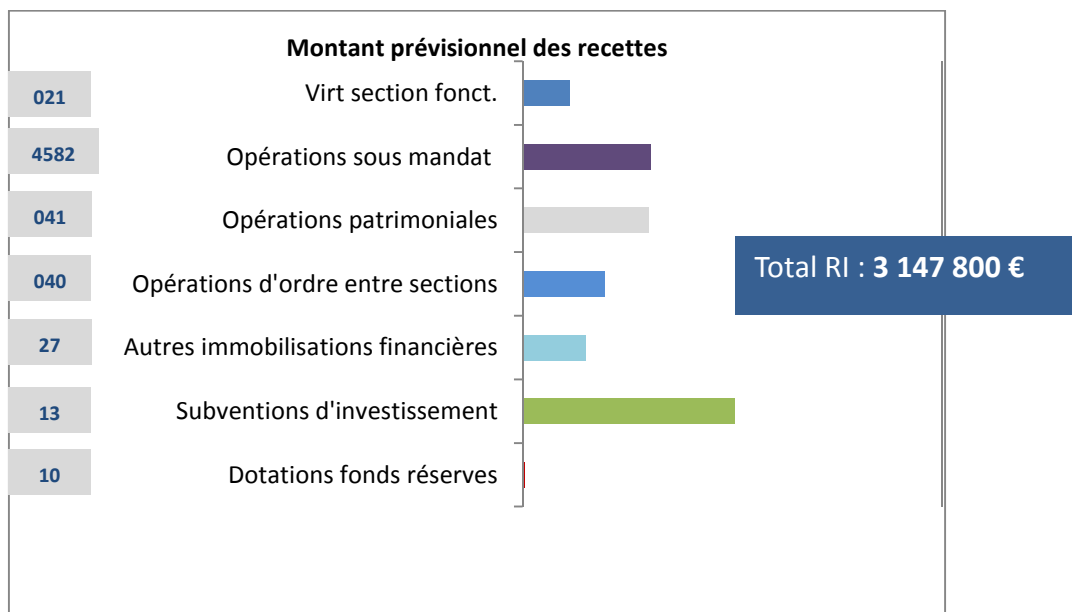
Les chantiers prévisionnels 2017

AUTRECHÊNE	Rue d'Eschêne	GRANDVILLARS	Rue des grands champs
BANVILLARS	Rue du Centre	MEZIRE	Rue de Beaucourt
BEAUCOURT	Rue Péchin/Chatelot	NOVILLARD	Rues église/vergers/bel air
DELLE	Rue du cimetière	VALDOIE	Rue Mercklé
	Faubourg de Montbéliard T2	VECEMONT	Route du Rosemont/rue du château
ETUEFFONT	Grande rue et rue de l'église	VETRIGNE	Rue du Pâquis

La dette inexistante jusqu'à présent ne concerne que 0.87 % des dépenses d'investissement pour le remboursement de l'emprunt immobilier contracté en 2016 auprès de la Caisse des dépôts et consignation.



Recettes d'investissement 2017



Section en équilibre avec les dépenses d'investissement et qui correspond principalement aux recettes sur les travaux et aux amortissements (chapters 13 et 4582).

	Energie	Informatique	SIG	TOTAL
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	975 230	335 610	55460	1 366 300
Recettes	1 027 300	316 000	23 000	1 366 300
INVESTISSEMENT				
Dépenses	3 083 750	58 920	5 130	3 147 800
Recettes	3 087 150	54 550	6 100	3 147 800